



## Fiche terminologique n°196

### TERME ÉTUDIÉ : **student with a developmental disability**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **student with a developmental handicap [1]; student with a mental handicap [1].**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enfance en difficulté

DÉFINITION : [A student] characterized by significantly below average intellectual ability approximately the 2nd percentile or below. Deficits in adaptive functioning must also be present.

CONTEXTE : An intellectual (or developmental) disability is a life-long condition, usually present at birth or originating in the early years of childhood, which interferes with one's ability to learn at the same pace or to the same extent as others. Individuals may have difficulty understanding abstract concepts or adapting to some of the demands of daily life. There are more than 200 known causes of intellectual disability; thus, the nature and extent vary greatly between individuals, and may or may not be accompanied by other physical conditions.

### TERME ÉTUDIÉ : **élève ayant un handicap de développement**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **élève déficient mental / élève déficiente mentale [1]; élève handicapé dans son développement / élève handicapée dans son développement**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **déficient mental; élève ayant une déficience intellectuelle; élève qui souffre d'un retard de développement; handicapé dans son développement**

DÉFINITION : Élève dont l'aptitude intellectuelle générale est nettement sous la moyenne. Cette déficience peut se manifester dès la naissance ou pendant la période de croissance et s'accompagne généralement de difficultés dans la capacité d'adaptation.

CONTEXTE :

JUSTIFICATION : Le Réseau constate une volonté d'actualiser la terminologie dans le domaine de l'enfance en difficulté. Il rejette donc le terme «élève qui souffre d'un retard de développement», car le verbe «souffrir», de même que le mot «retard», sont considérés comme péjoratifs. Les termes «déficient mental» et «handicapé dans son développement» sont aussi jugés péjoratifs sans le déterminé «élève». Le Réseau écarte «élève ayant une déficience intellectuelle», l'adjectif «intellectuel» n'étant pas retenu par les spécialistes du domaine. À l'instar de ces spécialistes, il retient le terme «élève ayant un handicap de développement», et le synonyme «élève handicapé dans son développement», qui mettent l'accent sur la personne plutôt que sur son handicap. Selon le contexte, on peut remplacer «élève» par «enfant», «étudiant/étudiante» ou «personne».

DATE DE RÉDACTION : août 1994